

Les conditions forestières de la Pologne

Autor(en): **Bauer, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **91 (1940)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785472>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en poser un nouveau doit être rempli du sentiment de solidarité qui le lie à ses prédécesseurs, et de celui de responsabilité vis-à-vis des après-venants. Cette façon de comprendre le martelage, loin de le réduire à une simple intervention noyée dans la masse des autres, lui confère une valeur qu'aucune autre activité du forestier ne peut avoir. Le martelage demeure ainsi le domaine strictement personnel du forestier, celui dans lequel il peut imprimer sa marque au point de modifier, dans une notable mesure, l'évolution parcourue jusqu'à lui. En mal comme en bien. Et s'il est facile de gâter, il est difficile de réparer !

Après ces considérations un peu abstraites — je m'en excuse, mais elles m'ont paru nécessaires — il faudrait pouvoir donner des exemples vivants, des expériences concrètes. Cela pourrait faire l'objet d'un autre article.

J. P. C.

Les conditions forestières de la Pologne.

I.

La Pologne avait, avant septembre 1939, une surface de 389.800 km carrés, soit neuf fois plus grande que celle de la Suisse.

A l'exception de la Chaîne des Carpathes, qui s'étend au sud de la Pologne, tout le pays est ondulé par des collines et, en grande partie, recouvert d'une épaisse couche de sable.

La température moyenne est, à Varsovie, de 7,6° C (Zurich : 8,5° C). Les étés y sont plus chauds, les hivers plus froids qu'à Zurich, par exemple. En moyenne, les précipitations atmosphériques annuelles sont, à Varsovie, plus de deux fois plus faibles qu'à Zurich; ainsi les moyennes de 1864 à 1900 sont, pour Varsovie, de 541 mm et, durant la même période, pour Zurich de 1,147 mm.

II.

La forêt recouvrait probablement presque tout le territoire de la Pologne, aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Les habitants d'alors, qui vivaient de la chasse et de la pêche, s'adonnèrent peu à peu à l'agriculture, en défrichant les forêts.

Aucune donnée historique ne relate les changements survenus, dans le taux de boisement, jusqu'au premier partage de la Pologne, soit vers la fin du XVIII^{me} siècle. On évalue aujourd'hui cette surface à 14.000.000 ha. Après ce démembrement, la surface boisée a diminué annuellement d'environ 37.000 ha pour tomber, en 1918, à 8.500.000 ha. De 1918 à 1939, c'est-à-dire pendant l'existence de la Pologne comme

Etat libre, la forêt diminuait encore de 700.000 ha; son étendue était de 7.800.000 ha, en septembre 1939.

Sans commettre une grande erreur, on peut évaluer la surface actuelle, effectivement boisée, à 7.000.000 ha (chiffre sensiblement inférieur aux statistiques officielles du 1^{er} janvier 1937, qui accusent 8.493.600 ha). Les causes de ce déboisement sont multiples; les principales sont :

1^o L'accroissement rapide de la population, surtout à la campagne.¹

Le terrain nécessaire à l'existence des paysans devenait trop restreint, n'atteignant que 1,5 ha de terre labourable par tête de la population rurale.² Cette étendue, en Allemagne, est de 2,5 ha par habitant de la campagne.

2^o Dès 1918, les gouvernements de la Pologne, se voyant dans l'obligation d'améliorer les finances de l'Etat et de stabiliser l'unité monétaire, eurent recours aux forêts en permettant le déboisement de ces 700.000 ha, sous prétexte de liquidations de servitudes, de parcellements, etc.

3^o La constitution de mars 1921 prévoyait l'expropriation de toutes les forêts privées, au profit de l'Etat. Il est compréhensible que le propriétaire de forêts s'efforçait, dès lors, de vendre le plus possible de ses bois.

4^o Les forêts dépendaient du Ministère de l'Agriculture, dont le ministre était toujours un agronome et, comme tel, habitué aux règles régissant l'agriculture (cycles productifs annuels); il n'était pas suffisamment compétent dans la branche et sous-estimait l'importance de la forêt.

5^o Ces causes principales en entraînaient d'autres, secondaires.

Quant aux catégories de propriétaires, la forêt polonaise comprend surtout des forêts privées et des forêts domaniales.

La première catégorie s'étend sur 5.298.000 ha, la seconde sur 3.196.000 ha (au 1^{er} janvier 1939). L'étendue des forêts domaniales augmentait d'année en année, au détriment des propriétés privées. L'administration de ces dernières était en général défectueuse, car le 9 % seulement du personnel forestier (supérieur, moyen et subalterne) possédait les connaissances professionnelles requises.

La plupart des propriétaires, craignant constamment l'expropriation projetée, n'avaient aucun intérêt à engager un personnel coûteux. D'autre part, la sous-estimation du travail du forestier, le rendement relativement bas de la forêt, étaient les facteurs de ce fâcheux état de choses. Les exceptions, il est vrai, ne manquaient pas; on pourrait citer toute une liste de propriétaires, dont les forêts étaient conduites de façon modèle.

¹ En 1921, la Pologne comptait 27 millions d'habitants; en 1939, 35 millions.

² Huit millions de paysans polonais ont émigré, à partir de la fin du siècle dernier.

Le cinquième environ des forêts privées appartient aux paysans. L'état de ces forêts était plutôt lamentable. Le paysan ne possédant en général que de petites parcelles qui, en somme, ne lui rapportaient absolument rien aussi longtemps que les arbres étaient sur pied, tâchait, par tous les moyens, de supprimer la forêt pour la transformer en champs labourables.

L'étendue de la propriété communale forestière était totalement différente de celle de la Suisse, où le pourcentage de cette catégorie s'élève à 67 %; en Pologne il n'est que de 1 %.

Ces forêts appartiennent, en majeure partie, aux communes urbaines; elles étaient, en général, bien administrées. La ville de Cracovie a introduit, il y a trois ans, la méthode d'aménagement du contrôle pratiquée en Suisse.

Les forêts domaniales jouaient un très grand rôle dans l'économie forestière et dans celle du bois. Le siège de leur direction générale se trouvait à Varsovie. Dix directions régionales, dépendant de celle de Varsovie, étaient chargées d'assumer l'administration en province. Les forêts domaniales occupaient un personnel fixe d'environ 10.500 personnes, lesquelles touchaient en salaires, au total, 24 millions de zlotys par an. Ce personnel peut être classé en trois catégories suivant son degré d'instruction : a) celui ayant fait des études supérieures; b) celui n'ayant qu'une instruction secondaire; c) celui ne possédant que l'instruction primaire.

III.

Les *essences* de la forêt polonaise se répartissent comme suit : pin 65 %, épicéa 12 %, sapin pectiné 3 %, chêne 4,5 %, aune 6 %, bouleau 6 %, autres feuillus 3,5 %. Total : 80 % de conifères et 20 % de feuillus. Le pin est répandu dans toute la Pologne, sauf dans le sud-est; c'est l'essence principale du pays. Dans certaines régions, il forme des peuplements magnifiques, donnant un bois recherché sur tous les marchés européens. — Les peuplements d'épicéa se trouvent surtout dans les Carpathes et au nord-est de la Pologne. Trois autres essences jouent encore un rôle important : le chêne, le bouleau et l'aune. Le chêne pour l'industrie du meuble, le bouleau et l'aune, mais surtout ce dernier, pour les contreplaquages.

Les forêts de la Pologne sont peuplées d'un abondant gibier qui, de certaines régions, fait le paradis des chasseurs. On rencontre partout le chevreuil, le sanglier, le renard, le blaireau, le lièvre, la perdrix et une dizaine d'espèces de canards sauvages.

Les lièvres étaient exportés, au nombre d'une dizaine de mille, pour le repeuplement en Allemagne, en France et en Belgique. Le cerf, le grand tétras et le coq de bruyère sont communs dans les grandes forêts des Carpathes et de l'ouest de la Pologne. Le loup et le lynx se rencontrent dans les Carpathes, à l'est et au nord du pays; l'ours uniquement dans cette région, l'élan dans les marais de Polesie, le chamois, le bouquetin et la marmotte dans la Tatra.

Une forêt unique dans son genre, en Europe, est celle de *Bielowieza*, qui possède une superficie de 105.000 ha, soit égale à celle du canton d'Uri. Ce sont les conifères qui y dominent; parmi ceux-ci, des pins atteignent une hauteur de 40 m et un diamètre de 1,10 m. Les épicéas sont encore plus longs; ils atteignent jusqu'à 45 m. Les peuplements feuillus y sont aussi richement représentés : on y trouve surtout de magnifiques chênes, frênes, bouleaux, charmes, aunes et tilleuls. Un de ces derniers mesure 42 m de hauteur.

La forêt de Bielowieza a été, de tous temps, le terrain préféré des chasses des grands seigneurs, des grand-ducs de Lituanie, des rois



Bisons dans la forêt de Bielowieza. Phot. Dr Karpinski.

(Reproduction d'une illustration de la „Zeitschrift für Weltforstwirtschaft“, tome V, p. 823.)

de Pologne et des tsars de Russie. Le gouvernement polonais a continué cette tradition, en invitant les diplomates accrédités à Varsovie, ainsi que les chefs de divers Etats étrangers en visite, à des chasses au loup, au lynx, au sanglier et au cerf. Le bison qui, avant 1914, vivait en liberté à Bielowieza, au nombre d'environ 750 têtes, disparut complètement lors de la guerre de 1914 à 1918. Dès 1928, le gouvernement polonais fit venir quelques couples des jardins zoologiques de Suède, dans le but d'introduire à nouveau cette race de bovidés dans la forêt. En 1939, il s'y trouvait déjà une trentaine de têtes vivant dans une enceinte clôturée de 30 ha. On a agrandi celle-ci, au fur et à mesure des nouvelles naissances de bisons.

Avant la guerre, le nombre des cerfs était dix fois plus grand qu'aujourd'hui; ils causaient de graves dégâts dans les rajeunissements.

Aussi bien, n'y rencontre-t-on pour ainsi dire pas d'arbres ayant l'âge moyen de 20 à 40 ans.

Le lynx et le loup arrivant des forêts avoisinantes étaient, avant la guerre, pourchassés et exterminés sans répit. Depuis 1918, le gouvernement polonais a entretenu un certain nombre de ces carnassiers (une cinquantaine de loups et une centaine de lynx), pour ne pas laisser dégénérer le gibier, c'est-à-dire pour éliminer, par voie naturelle, les bêtes faibles et malades.

IV.

Les écoles forestières sont de trois catégories. D'abord les écoles supérieures, au nombre de trois : à *Varsovie*, la division forestière de l'Institut agronomique; à *Lwow*, la division forestière de l'Ecole polytechnique, et à *Poznan* la division forestière de l'Université de cette ville. Le programme d'études est de 8 semestres et basé sur celui de la « Hochschule für Bodenkultur », à Vienne, adapté aux conditions forestières polonaises. Il y a lieu de citer encore que les forêts domaniales possédaient un « Institut de recherches »; 110 (!) ingénieurs forestiers y étaient occupés.

Une différence entre l'école forestière de Zurich et les écoles polonaises consistait jusqu'ici dans la formation, chez ces dernières, de spécialistes de l'aménagement des forêts, de l'industrie du bois et des dévestitures forestières.

Les cercles forestiers avaient réussi à convaincre le Ministère de l'instruction publique de l'utilité de la propagande pour la forêt. Chaque année, une fête spéciale a été organisée, dans toutes les écoles primaires et secondaires du pays, en faveur de la forêt. Ce jour-là, avaient lieu des conférences avec projections, des excursions, plantations d'arbres par les écoliers, la distribution de brochures, de photos, etc. Cette propagande parmi la jeunesse s'est montrée efficace, car elle lui inculque l'amour et le respect des arbres.

V.

La production du bois, en Pologne, s'élève à environ 22 millions de mètres cubes par an, dont 12 de bois d'œuvre et 10 de bois de chauffage.

Ce dernier est entièrement consommé dans le pays. Des 12 millions de mètres cubes de bois d'œuvre, le tiers était exporté au dehors. Si l'on considère la production soutenue de la forêt, il eût été prudent de renoncer aux exportations. En effet, en 1939 déjà, il était question, dans les sphères industrielles, d'importer du bois de Russie, soit une quantité d'environ 2 millions de mètres cubes.

L'exportation du bois fut toutefois encouragée par le gouvernement, qui voyait là une source de revenus immédiats, de rentrées de devises étrangères, permettant de balancer le bilan du commerce. Le bois occupait la première place dans les articles d'exportation; sa valeur a

atteint, pendant la période de 1920 à 1938, environ 250 millions de zlotys, ce qui correspond au cinquième de la valeur globale de l'exportation polonaise.

L'industrie des scieries comptait, en 1938, 1500 établissements utilisant les 8 millions de mètres cubes de bois d'œuvre. Parmi ces usines, il y en avait de très grandes, par exemple celle de Hajnowka, pourvue des machines les plus modernes.

A noter que l'industrie du bois contreplaqué a crû, d'année en année, en importance. Cette industrie modifia de fond en comble le point de vue des forestiers, à l'égard du bois de l'aune et du bouleau qui, auparavant, n'était employé que pour le chauffage.

Très importante, pour les villages avoisinant les forêts, était la récolte des champignons et des baies. La quantité de ceux-ci, récoltée chaque année, est énorme. En effet, le Polonais de toute condition consomme champignons et airelles durant toute l'année; au moment de la récolte, les myrtilles et les fraises des bois apparaissent à chaque repas. Une partie de celles-ci, de beaucoup inférieure à celle de la consommation à l'intérieur, prenait le chemin de l'étranger. Les chiffres suivants en donnent une idée : en 1938, environ 5 millions de kilos de myrtilles furent exportés, dont plus de 200.000 en la Suisse. Ces exportations de baies et de champignons ont procuré 3 millions de zlotys par an, soit environ 2,5 millions de francs.

VI.

Durant les vingt années de l'existence de la République polonaise, on a pu voir que la forêt fut, au point de vue économique, un facteur de premier ordre pour le pays. Elle a permis de stabiliser l'unité monétaire, de balancer les bilans commerciaux; elle fut, en outre, une source de revenus pour des centaines de mille personnes.

Les gouvernements futurs de la Pologne devront renoncer à la forêt comme source de revenus, car elle a été littéralement épuisée. Aucune exportation de bois ne pourra avoir lieu dans la période prochaine. Il sera même nécessaire d'importer des bois d'œuvre. Le travail du forestier devra viser, avant tout, à l'amélioration de la forêt au point de vue du rendement; les forêts privées, mal administrées, devront être soumises à un contrôle sévère. *Et. Bauer.*³

³ L'auteur auquel nous sommes redevable de cet article — pour lequel nous lui exprimons nos chauds remerciements — est d'origine zurichoise. Elevé à Genève, il y vécut 18 ans, après quoi il émigra avec ses parents à Varsovie. Devenu ingénieur forestier à l'Ecole de cette ville, il était occupé, ces années dernières, à la « Section économique des forêts domaniales de la Pologne ». Le 21 septembre 1939, à la suite de l'invasion allemande, il dut quitter ce pays et se réfugier en Suisse. Il étudie actuellement à l'Ecole forestière de Zurich. *H. B.*